

# COMMUNIQUÉ

## Les propositions des villes moyennes pour la décentralisation

Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, président de la Fédération des Villes Moyennes (FVM) a présenté hier en présence de la ministre Marylise Lebranchu, une série de propositions pour renforcer la décentralisation avant la tenue des Etats généraux de la démocratie territoriale. (*Propositions ci-jointes*).

Les élus des villes moyennes attendent de ce nouvel Acte de décentralisation un profond renforcement de la capacité d'initiative des collectivités territoriales.

Dans cette évolution, ils souhaitent une réelle marche en avant pour la territorialisation de la République. Ils s'engagent à clarifier les relations entre les différents niveaux de collectivités, à mutualiser les ressources et à supprimer les doublons.

Les villes moyennes et leurs communautés entendent être reconnues comme les piliers indispensables à l'équilibre territorial français ainsi qu'à l'équilibre économique du pays.

Ce nouvel acte de la décentralisation doit respecter le principe constitutionnel de non tutelle d'une collectivité sur une autre. Il doit aussi simplifier, rationaliser, tout en développant la proximité de l'action publique pour les habitants.

« Il serait vain d'opposer les collectivités entre elles. Nous devons construire ensemble l'action publique au bénéfice des territoires dans leur diversité ».

De son côté, Marylise Lebranchu a réaffirmé l'importance de la diversité des territoires et reconnu le rôle indispensable des villes moyennes dans l'équilibre territorial. La ministre a également confirmé qu'au plus fort de la crise, il était indispensable de conserver la capacité d'investissement des collectivités locales, en accordant la plus grande attention au bloc communal.

**Contact médias :** Echos de villes : Sophie Prévost - tél. : 01 42 21 12 18

### La FVM

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM compte aujourd'hui près de 200 adhérents.

### FVM

94 rue de Sèvres  
75007 Paris – France

### Contacts

Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

[fvm@villemoyennes.asso.fr](mailto:fvm@villemoyennes.asso.fr)

[www.villemoyennes.asso.fr](http://www.villemoyennes.asso.fr)